

Un dispositif, innovant, solidaire et citoyen

Le dispositif Veille Nature vise à prolonger l'action de prévention de la délinquance dans la profondeur de nos territoires ruraux.

Il consiste à développer parmi le plus grand nombre d'associations et de clubs sportifs et de loisirs animant des activités de nature, un réseau de référents volontaires avec lesquels la gendarmerie entretiendrait un lien de proximité renforcé, à l'instar des référents Participation Citoyenne.

Venant en complémentarité du dispositif « Participation Citoyenne » qui s'applique déjà à l'échelon de la commune, *Veille Nature* se veut un partenariat local innovant, visant à améliorer le lien avec la population dans les espaces naturels comme zones de loisirs. Une démarche de solidarité territoriale, encouragée et guidée par les élus locaux, notamment avec la pose d'une signalétique spécifique.

Le référent :

Particulièrement sensibilisé, sa vocation est, d'une part de signaler aux forces de l'ordre tout fait anormal ou suspect dont il serait témoin ou dont il aurait connaissance dans le cadre de son activité.

Et d'autre part, de constituer un relai d'information privilégié pour la diffusion de messages d'attention et de prévention, en particulier sur le registre des atteintes à l'environnement.

Enfin, l'ensemble des référents forme une ressource rapidement mobilisable en cas de recherche de personne en péril.

